

## > Vos Conseillers en région Midi-Pyrénées

### MIDI-PYRÉNÉES

#### CCI Midi-Pyrénées

- Géraldine CROUZET  
05 61 33 66 81  
transpme@midi-pyrenees.cci.fr

### ARIÈGE

#### CCI Ariège

- Marion RICCIARDI  
05 61 02 03 26  
m.ricciardi@ariege.cci.fr

### AVEYRON

#### CCI Aveyron-Rodez

- Dominique TREILLES  
05 65 77 77 00  
d.treilles@aveyron.cci.fr

#### CCI Aveyron-Millau

- Marion CHAUCHARD  
05 65 77 77 00  
m.chauchard@aveyron.cci.fr

### HAUTE-GARONNE

#### CCI de Toulouse

- Christine ARMAND  
08 10 36 37 38  
c.armand@toulouse.cci.fr

#### Antenne du Comminges

- Raymonde FERRERE  
05 62 00 93 73  
r.ferrere@toulouse.cci.fr

### GERS

#### CCI Gers

- Christine AVRIL  
05 62 61 62 18  
c.avril@gers.cci.fr

### LOT

#### CCI Lot

- Claude JOULIE  
05 65 20 35 01  
claudie.joulie@lot.cci.fr

### HAUTE-PYRÉNÉES

#### CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées

- Service Entreprendre  
en Hautes Pyrénées  
05 62 51 88 80  
entreprendrehp@tarbes.cci.fr

### TARN

#### CCI Tarn-Albi

- Régine GRIMAL,  
Conseillère Création Reprise  
Transmission  
05 67 46 60 00  
r.grimal@tarn.cci.fr

#### CCI Tarn-Castres

- Anne-Laure FREZOUSLS,  
Conseillère Transmission  
d'entreprise  
05 67 46 60 00  
al.frezouls@tarn.cci.fr

### TARN-ET-GARONNE

#### CCI Montauban et Tarn-et-Garonne

- Espace entreprendre  
05 63 22 26 26  
entreprendre@montauban.cci.fr

# Transentreprise

REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE

Le dispositif d'accompagnement à la transmission d'entreprises  
des Chambres de Commerce et d'Industrie  
et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.



Les partenaires Transentreprise  
en région Midi-Pyrénées :



[www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)

# Transentreprise

REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE

## Le réseau de la Transmission / Reprise d'entreprises



© IRCC TOSCANE - 31/09/2014 14h - Crédit photo - Copyright Touchphoto



MIDI-PYRÉNÉES  
[www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)



# Cédants, repreneurs, faites-vous accompagner dans votre projet.

## > Vous souhaitez céder votre entreprise

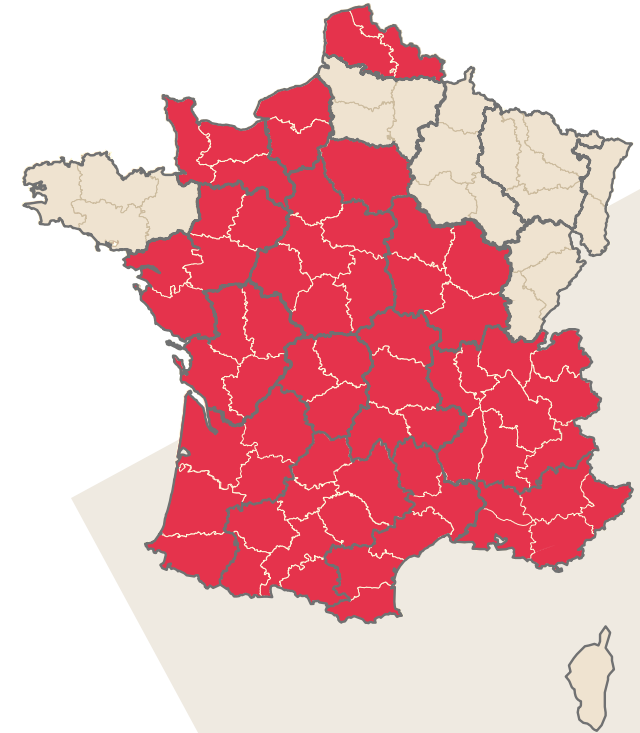
- > **Contactez un Conseiller** de votre Chambre de Commerce et d'Industrie ou de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour :
  - vous aider à construire votre plan de cession,
  - élaborer un pré-diagnostic et rédiger une offre de cession,
  - être mis en contact avec des repreneurs potentiels.
  
- > **Donnez une visibilité maximale à votre offre de cession en diffusant une annonce** sur les sites du réseau Transentreprise :
  - site portail [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com),
  - sites sectoriels [www.transcommerce.com](http://www.transcommerce.com) (commerce, hôtellerie-restauration, services à la personne) ou [www.transpme.fr](http://www.transpme.fr) (industrie, négoce, services aux entreprises).
 Pour connaître les modalités d'inscription, prenez contact avec votre CCI ou votre CMA.
  
- > **Faites diagnostiquer et évaluer votre entreprise** pour concevoir un dossier de cession qui sera un véritable atout dans vos négociations avec les repreneurs potentiels.
 

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre CCI ou votre CMA.
  
- > **Téléchargez**, sur [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com), le **Guide Pratique de la Transmission**, il vous aidera à vous poser les bonnes questions, à préparer votre transmission et à faciliter vos échanges avec les professionnels de la transmission.

## > Vous souhaitez repandre une entreprise

- > **Prenez contact avec un Conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.** Il vous accompagnera pour :
  - la définition de votre projet,
  - l'élaboration du dossier de présentation de ce projet et sa diffusion auprès du réseau Transentreprise,
  - la recherche d'entreprises à reprendre et la prise de contact avec les dirigeants souhaitant céder leur affaire,
  - le montage de votre dossier de reprise d'entreprise.
  
- > **Consultez les offres d'entreprises à reprendre** sur :
  - **le site portail** [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com),
  - **les sites sectoriels** [www.transcommerce.com](http://www.transcommerce.com) (commerce, hôtellerie-restauration, services à la personne) ou [www.transpme.fr](http://www.transpme.fr) (industrie, négoce, services aux entreprises).
  
- > **Créez-vous un compte sur l'Espace Repreneur** du site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com) vous pourrez ainsi vous abonner :
  - à une **alerte mail** et recevoir sur votre messagerie les offres correspondant à vos critères de recherche,
  - au **service de recherche personnalisée**. Vos coordonnées et votre projet de reprise seront communiqués aux CCI et CMA du réseau.
  
- > **Téléchargez**, sur [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com), le **Guide Pratique de la Reprise**, il vous permettra de mieux identifier les différentes étapes nécessaires à la construction de votre projet.




## > **Transentreprise** un réseau sur **73 départements**



Pour reprendre ou transmettre une entreprise,  
ayez le réflexe :

[www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)



Rejoignez-nous sur  [facebook.com/transcommerce](https://facebook.com/transcommerce)  
 et  [plus.google.com/+transcommerce](https://plus.google.com/+transcommerce)  
 Suivez-nous sur  [twitter.com/TranscommerceFR](https://twitter.com/TranscommerceFR)